

<http://clg-charles-de-gaulle-bu.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article976>

Ministère de l'Education Nationale
Département d'Eure et Loir



Collège Charles de Gaulle

Questions diverses - CA du 09/03/2023

- Espace parents -



Publication date: mercredi 10 mai 2023

Copyright © Site du collège Charles de Gaulle - 28410 Bû - Tous droits réservés

Est-il possible de mettre des pièces jointes dans la messagerie Pronote ?

Non, pas de possibilité d'ajouter des pièces jointes par la messagerie Pronote.

Est-il possible de préciser les enseignants grévistes aux familles la veille au soir ?

Mme Néant précise qu'il y a une obligation d'accueil minimal dans le primaire qui engage les professeurs des écoles à déclarer s'ils sont grévistes. Dans le secondaire c'est différent car le collège est tenu d'ouvrir et d'assurer la cantine. Ce n'est donc pas légal de déclarer les enseignants grévistes avant leur première heure de cours. Mme Bournot précise que les principaux peuvent faire grève mais sont tenues d'être présents.